6.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

J.-B. HUZARD,

PAR

M. L. BOUCHARD.

EXTRAIT DES ANNALES DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE (JANVIER 1839).

Trois hommes, dont l'industrie agricole conservera à jamais la mémoire : Bosc, inspecteur général des pépinières, Tessier, inspecteur général des bergeries, Huzard, inspecteur général des Écoles vétérinaires, unis si longtemps entre eux par la sympathie de leur cœur, par la similitude de leur goût pour les études scientifiques, comme ils le furent toujours dans leur longue carrière par l'affinité de leurs fonctions respectives ; ces trois hommes utiles, dont les noms se présentent fréquemment aux yeux des lecteurs des premières séries de ce recueil, où les questions les plus graves ont été si savamment discutées par chacun d'eux, selon sa spécialité ; ces noms chers à la science de l'économie rurale et domestique, nos Annales ont voulu les rapprocher, en proclamant

leur triple veuvage. Il y a un an, nous pleurions le vénérable Tessier, qui avait peu survécu à Bosc. Ces pertes, déjà si amères, n'étaient, pour nous, que le prélude d'une amertume encore plus cruelle : aujourd'hui ce n'est plus un collaborateur, un ami que nous avons à pleurer, c'est, outre cela, le meilleur des pères, car sa tendresse et sa bienveillance s'étendaient également sur ses gendres et ses fils. Il a rempli autrefois lui-même bien des pages de ce recueil, consacrons celle-ci à sa mémoire, que nous bénissons : sa vie appartient à l'histoire des sciences. Nous en fixerons les dates; les détails des faits exigeraient des volumes, nous nous bornerons à les préciser.

Jean-Baptiste Huzard, né à Paris le 3 novembre 1755, d'une famille qui y exerçait la maréchalerie depuis plus d'un siècle, fit la plus grande partie de ses études chez les augustins réformés, appelés Petits-Pères. Son heureuse facilité lui mérita de ces bons religieux un attachement dont il se plaisait souvent à s'entretenir dans l'intimité de ses conversations familières; ce fut d'après leurs conseils qu'en 1769, à l'âge de treize ans, il entra, au moment de sa création, à l'École vétérinaire d'Alfort, aux frais de ses parents. Son aptitude, toujours progressive, lui en fit parcourir les cours avec distinction : il les termina en 1772. Malheu-

reux au premier concours, il n'y obtint rien; au second, il eut un accessit; mais à tous les concours suivants, et il y en avait plusieurs chaque année, il remporta successivement tous les prix.

Bourgelat, fondateur de cet établissement, avait remarqué ses excellentes dispositions, et conçu de lui une espérance qu'il s'attacha à réaliser. Sur la demande de ce directeur à son père, celui-ci consentit à l'y laisser encore six mois pour se perfectionner dans les diverses parties de l'enseignement.

Nommé dans cette même année, 1792, professeur à l'École qui avait été le théâtre de ses succès, il jouissait d'un traitement de 600 fr., non compris l'habillement d'uniforme fourni par l'École. Il fut spécialement chargé de professer l'extérieur et surtout la connaissance de l'âge du cheval, puis la chimie et la pharmacie, la matière médicale et l'application des bandages, seul cours qui ait eu lieu dans les Écoles sur ce sujet.

En 1775, il quitta Alfort pour s'attacher à l'établissement de son père, qui l'exigea : la pratique lui paraissant d'un revenu plus productif que le professorat.

En 1779, une ordonnance du roi fonda, à Alfort, un concours de pratique : le premier prix consistait en une médaille avec chaîne d'or;

Huzard eut la gloire d'en être décoré le premier. Il remporta également plusieurs prix à la Société royale de médecine pour des mémoires de pratique insérés dans ses recueils. Devenu membre de cette Société, il y a fait plusieurs rapports avec Vicq-d'Azyr, qui le décida à se charger de la médecine vétérinaire dans le Dictionnaire de médecine de l'*Encyclopédie méthodique*, rédigé par la Société royale.

En juin 1785, il fut chargé par le tribunal des *juges et consuls des marchands* de Paris, et, plus tard, par les divers tribunaux de la capitale, des expertises relatives aux vices rédhibitoires : il a rempli cette fonction jusqu'à la fin de 1824 (près de quarante ans); alors son fils le remplaça. Il réunit, pendant ce temps, douze volumes in-folio de rapports et de procès-verbaux, qui contiennent des documents précieux sur la jurisprudence vétérinaire.

Dire toutes les ruses qu'il a déjouées en cette qualité, les friponneries qu'il a confondues, serait aussi impossible que d'énumérer toutes les supercheries du maquignonnage. — Voilà trois fois en peu de temps que je renouvelle mes chevaux, disait un riche personnage à Huzard en le consultant : voyez comme ils dépérissent; je vais encore être obligé d'en changer une quatrième

fois! — Non, dit Huzard, gardez-les, ils sont bons; mais changez le cocher. En peu de temps les chevaux furent rétablis, et le maître, bien convaincu que le pourboire des maquignons au cocher avait été l'unique cause de ses mécomptes.

Consulté une autre fois par un propriétaire sur une acquisition de chevaux, Huzard fut d'un avis favorable : le vendeur satisfait se présenta le lendemain chez lui, offrit 200 fr. à titre de rémunération. Huzard les reçut, les envoya immédiatement à l'acquéreur, avec une lettre, où il disait que, sans doute, par résipiscence, le vendeur avait consenti cette diminution sur le marché consommé.

Chaptal, ministre de l'intérieur, avait créé un troupeau considérable à son château de Chanteloup, près d'Amboise; sur une lettre de son berger, qui lui annonçait que la mortalité désolait son troupeau, M. Chaptal, profitant de ses fréquentes relations avec Huzard, l'engage à l'accompagner à Chantcloup, pour tâcher de découvrir les causes de ce ravage effrayant. Un rapide examen du troupeau, suivi de quelques questions au berger, fit bientôt découvrir à Huzard que ce subalterne, abusant de la confiance du propriétaire, vendait les moutons aux bouchers des en-

virons. Confié à un homme fidèle, le troupeau prospéra.

En 1792, membre du Conseil vétérinaire et des remontes de l'administration de la guerre, chargé avec le général Brune de recevoir les réquisitions de chevaux, il flétrit par sa courageuse indignation tous ces vils déprédateurs des deniers de l'État, dont l'impudeur allait jusqu'à poser tout haut cette ignominieuse question : « Combien avons-nous par tête ? » Inaccessible aux turpitudes et à l'avidité de la tourbe des subalternes, son intégrité, en préservant l'État de toute concussion, suscita contre lui bien des vengeances, et sa tête fut gravement compromise lorsque vinrent les jours de l'anarchie.

Continué par l'administration des messageries, lorsqu'elle devint administration civile, il rédigea, d'après son invitation, une *Instruction sur les soins à donner aux chevaux sur les routes, etc.*, qui fut adoptée par le ministre de la guerre, pour les armées, et par la commission d'agriculture et des arts; réimprimée dans tous les départements, par ordre du gouvernement, en date du 4 fructidor an II (21 août 1794), répandue à plusieurs milliers d'exemplaires, et traduite en allemand et en italien.

Le 20 mai 1794, le pouvoir gouvernemental

ayant été organisé en douze commissions exécutives comme il l'est aujourd'hui en huit départements ministériels, Huzard entra à la commission d'agriculture et des arts, qui forma plus tard le ministère de l'intérieur, et dont une division constitue maintenant le ministère du commerce, de l'agriculture et des travaux publics, sous les titres successifs d'Agent, de Commissaire du gouvernement, enfin d'Inspecteur général des Écoles vétérinaires. Ce fut alors qu'au détriment de sa fortune privée, il quitta son établissement de la rue Montmartre, pour se livrer tout entier à ses importantes fonctions.

Il était non-seulement chargé des Écoles vétérinaires, mais encore des épizooties qu'il a traitées successivement en France, en Italie, en Hollande, en Allemagne, à la suite de nos armées, où il remplissait, par ordre du ministre de la guerre, les fonctions d'inspecteur général, sans autre traitement que celui de l'administration civile, sauf toutefois ses frais de tournées qui lui étaient remboursés seulement pour l'inspection des chevaux malades, aux dépôts de Fontainebleau, de Chantilly, de Compiègne, de Saint-Germain, Versailles, Alfort, etc.

Il visitait plnsieurs fois, chaque année, non-seulement les deux Écoles vétérinaires de Lyon

et d'Alfort, mais encore, sous l'empire, celles de Milan et de Turin. Par un rapport imprimé, nous savons qu'il avait eu une mission pour la réorganisation complète de cette dernière Ecole.

Après le siége de Lyon, en 1793, l'Ecole vétérinaire de cette ville fut menacée d'être supprimée. Un rapport d'Huzard annihila les effets de cette menace.

Lors de la famine qui désola Paris et ses environs, le directeur et les professeurs d'Alfort demandèrent à la Convention un congé pour les élèves. Si ce congé eût été accordé, c'en était fait de l'établissement, en ces temps d'anarchie et de destruction; Huzard jeta la pétition au feu et sauva cette école comme il avait sauvé celle de Lyon.

Cette inflexible intégrité, inhérente au caractère d'Huzard, se produit partout dans ses relations publiques et privées.

Lors de l'invasion des alliés à Paris, en 1814, consulté sur le parti à prendre relativement aux élèves de l'Ecole d'Alfort, il fut d'avis que ce serait violer la foi d'un dépôt sacré que d'armer, ainsi que l'on en manifestait l'intention, ces jeunes gens, destinés par leur famille à une tout autre vocation; mais, dans ce moment de désordre, sa voix fut méconnue, et il en a longtemps gémi. Le directeur ayant quitté l'école et fermé

la grille, les jeunes gens, livrés à leur seul instinct, et dont l'inspiration du moment faisait bouillonner le sang dans les veines, voulurent montrer leur face à l'ennemi ; mais au premier heurt, près du pont de Charenton, l'insuffisance de leurs armes, et la perte de quelques-uns d'entre eux, les convainquirent de leur imprudence. Entrés dans Paris, pendant la nuit, ils frappent à la porte de leur inspecteur ; Huzard les reçoit, surveille le pansement des blessés, en fait déposer à l'hospice de l'École de médecine un plus gravement atteint, qui y meurt. Sa maison fut transformée en autant de dortoirs qu'il y a de chambres, et il prodigua à ces élèves les soins les plus empressés, des vivres, de l'argent pour acheter des vêtements, et payer leurs frais de voyage, aussitôt que, la liberté des communications rétablie, il leur fut possible de retourner dans leur famille. Ce dévouement fut connu ; l'inspecteur en fut félicité et remercié ; mais jamais la pensée de l'indemniser de si grands sacrifices, eu égard à sa fortune, n'a été ni conçue, ni manifestée : disons aussi qu'il ne l'a jamais provoquée.

Lorsque gronda la révolution de juillet, Huzard était en Italie, où un instant de loisir l'ayant fait céder aux pressantes invitations de ses collègues de l'Académie royale de Turin, il était allé

témoigner par sa présence l'intérêt qu'il portait à ce corps distingué, et savourer dans sa vieillesse les délices de cette amitié qui croît avec l'âge, quand il y a réciprocité de convenance et de mérite dans les dispositions qui l'ont fait naître.

Agréablement préoccupé de l'accueil dont il avait été l'objet, et joyeusement ému d'une surprise que lui avaient ménagée, ainsi qu'à sa femme, deux personnes qu'il affectionnait particulièrement, et qui, le jour de son départ de Turin, l'avaient précédé de quelques heures pour le recevoir au mont Cenis, à l'hôtel où il devait coucher, son âme semblait ne s'être ouverte à toutes les jouissances du bonheur que pour être éprouvée de nouveau par des impressions d'une tout autre nature, et susceptibles d'en faire ressortir la constante énergie.

A son arrivée à Lyon, il apprend, par l'attitude agitée de cette grande ville, les événements consommés à Paris. Les esprits étaient en effervescence. Les avis se croisaient dans tous les sens et se contrariaient par mille bruits divers.

Un appel avait été fait aux élèves, qui délibéraient sur la part que, nouveaux *Fabiens*, ils se croyaient en devoir de prendre aux destinées de la patrie. Un agitateur se présente et se dit au-

torisé à requérir le concours des élèves. Le directeur luttait courageusement contre cet entraînement, lorsque survint l'inspecteur général : *Allez répondre à celui qui vous envoie,* dit-il, *qu'il n'y a ici que des vétérinaires, et que le moyen le plus efficace d'ordre public est que chacun se renferme exactement dans la sphère de son état.* Cette maxime, qu'il avait pratiquée toute sa vie, produisit en ce moment un effet salutaire, et les travaux de l'École reprirent paisiblement leur cours ordinaire.

Vers la fin de l'empire, il reçut ordre d'établir deux nouvelles Écoles vétérinaires, l'une à Aix-la-Chapelle, l'autre à Zutphen. La rapidité des événements de l'époque fit avorter en partie ce travail. Cependant, peu de temps après, le roi de Hollande adopta le plan, et l'École de Zutphen subsiste encore.

Plus tard la restauration le chargea d'établir une nouvelle école, soit à Cahors, soit à Toulouse. Les sacrifices de la ville de Toulouse, et peut-être aussi la haute influence de M. de Villèle, qui montrait beaucoup de zèle pour le nouvel établissement, firent préférer cette dernière ville, dont la position plus centrale pour la région du Midi justifie cette préférence. Huzard l'installa en 1829, et continua depuis de la visiter.

Le vertige de la destruction qui signala l'ignorance parvenue à un pouvoir éphémère au moment du cataclysme de notre ordre social avait débordé tout ce que la raison humaine était capable de lui opposer. La hache de la démolition menaçait tous nos monuments, nos châteaux, nos palais. Huzard, conjointement avec Gilbert, revendiqua, comme une attribution de la direction de l'agriculture, qui en devait tirer bon parti, les domaines royaux de Versailles, Trianon, Saint-Cloud, Saint-Germain, le Raincy, Sceaux, Fontainebleau, Rambouillet, etc., sous le titre d'*établissements ruraux*. Ils en firent des pépinières animales et végétales, et la protection qu'ils obtinrent pour leurs jeunes troupeaux, leurs jeunes plants, préserva ces magnifiques maisons royales d'une imminente dévastation. Sceaux fut le seul monument pour lequel ils furent impuissants : il fut rasé de fond en comble. Par un semblable stratagème, ils parvinrent à sauver les Tuileries. Le jardin fut, sur leur demande, planté de pommes de terre, et la garde chargée de veiller à la conservation des tubercules écarta la main du vandalisme de la demeure de nos rois.

Grâce à l'infatigable activité de ces hommes de bien, le troupeau si précieux de mérinos que Louis XVI avait fait venir d'Espagne en 1786 fut

conservé intact à Rambouillet. Augmenté bientôt d'une nouvelle importation, dont Gilbert fut chargé avec tant de bonheur et de succès, il a été l'objet des plus attentives sollicitudes d'Huzard. Tous les ans, il avait mission d'aller diriger la vente qui s'y faisait, vers la fin du printemps, d'une certaine quantité de toisons, et d'un nombre à peu près égal de béliers et de brebis provenant de l'accroissement du troupeau de ces bêtes à laine fine d'Espagne, et que l'on entretenait pour faciliter la propagation de la race.

Chaque fois qu'il en revenait, il était facile de distinguer à son front plus radieux, à sa gaieté plus vive, que le succès de la vente avait répondu à ses espérances ! Plus le prix des types mis en vente avait grandi à la chaleur des enchères, plus il aimait à s'exalter l'intérêt du public en faveur de ces récentes importations destinées, ainsi que l'événement l'a prouvé, à opérer en France une véritable révolution manufacturière, et dont le résultat est aujourd'hui l'affranchissement de tributs énormes envers l'Espagne et l'Angleterre. Toutes ses pensées relatives à cette nouvelle source de richesse nationale sont consignées dans chaque compte rendu qu'il faisait, tous les ans, avec son collègue Tessier à l'Académie des sciences, et inséré à sa date dans les *Annales de l'a-*

griculture française. Ici, écho de la reconnaissance du pays, nous pouvons le dire bien haut : que de millions ces acclimatations, dues à des efforts si persévérants, n'ont-elles pas valu à la France !

C'était surtout aux Écoles royales vétérinaires que Jean-Baptiste Huzard avait dévolu son zèle, ses affections, ses travaux et ses veilles. Initié à la fois aux intentions du ministre et parfaitement au courant des besoins des Écoles, il en modérait habilement tous les ressorts intérieurs et extérieurs, il savait les maintenir dans une constante et parfaite harmonie.

Tout élève, tout vétérinaire trouvait auprès de lui appui, bienveillance, protection, et cet esprit d'équité qui l'accompagnait partout dans l'exercice de sa profession. La fidélité avec laquelle ils se conformaient à ses conseils a garanti le succès d'un grand nombre d'entre eux, qui aimaient à lui en témoigner leur gratitude.

Dans un temps où, abandonné à des praticiens dont l'empirisme reposait sur la plus aveugle crédulité, l'art vétérinaire offrant peu de charmes aux vocations de la jeunesse, on avait senti le besoin de meilleures mesures en faveur de la santé des animaux domestiques, partie si indispensable de l'industrie agricole. On s'occupa d'environner

la profession du vétérinaire de la considération qui accompagne le savoir. Pour arriver à ce but, on créa des bourses dans les départements pour l'admission aux Écoles : bientôt les aspirants à ces nouvelles institutions se présentant en assez bon nombre, la possibilité du choix assura une part plus large à l'intelligence.

Le préfet de la Seine, qui disposait des bourses de ce département, en donna une au fils aîné d'Huzard, qui, sans en rien dire à personne, profita de cette ressource spontanée pour placer le fils d'une veuve de vétérinaire à l'École d'Alfort, où, à son insu, il a payé sa pension durant les années d'études de ce jeune homme, qui, aujourd'hui, exerce l'art vétérinaire avec distinction.

Un jeune parent resté orphelin et sans fortune lui dut aussi entièrement l'instruction et un emploi de vétérinaire à l'armée d'Espagne où il succomba.

Depuis l'enfance, Huzard avait été lié avec un camarade d'étude qui avait su tirer de ses talents un parti honnête et fort avantageux, mais qui n'observait pas dans l'intérieur du ménage cette raisonnable économie que ne devrait jamais perdre de vue un père de famille. L'amitié avait même souvent murmuré de l'imprévoyance ; la mort frappa l'imprudent ami. Avec lui cessa le

revenu d'un état qui, dans certaines années, avait dépassé le chiffre de 40,000 fr. Au nombre des enfants plongés avec leur mère dans le plus complet dénûment, était un fils en bas âge, son filleul; son cœur ne se ferma point au souvenir d'une si longue intimité, ni sa bourse à tant d'infortunes. Placé à des écoles préparatoires, puis à celle d'Alfort, aux frais de l'ami de son père, il est aujourd'hui en possession de bons moyens d'existence.

Compatissant envers des infortunes irrémédiables, il se roidissait contre les indolentes lamentations du découragement et de la paresse. Aimant le travail avec passion, il s'était habitué à le considérer comme la source de tous les biens et le remède à tous les maux. Nous l'avons entendu répondre un jour à un homme vigoureux qui lui exposait sa détresse : « Vous avez cent » francs de rente au bout de chaque doigt, et » vos mains sont, Dieu merci, bien confor- » mées. »

Étranger aux intrigues de l'ambition, il opposa toute sa vie un courage de fer aux duperies du charlatanisme et aux exactions de l'improbité.

A l'Académie des sciences, où il siégea trente-sept ans, dans les nombreuses élections auxquelles il assista, sa voix fut toujours, nonobstant

toute importunité, réservée au candidat qu'il en croyait consciencieusement le plus digne : principes auxquels il n'a jamais failli, ni à l'Académie royale de médecine, ni à la Société royale et centrale d'agriculture, ni à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.

Uniquement occupé, ainsi qu'il prétendait que chacun doit l'être, des devoirs de son état, il ne s'ingéra jamais dans les questions politiques ou gouvernementales ; circonscrivant l'application de ses lumières au cercle de la science relative à sa spécialité, il ne souffrait point chez lui ces oiseuses polémiques, dont la futilité n'alimente que trop ailleurs des entretiens parfois modérés et parfois aussi ridiculement passionnés.

Napoléon le chargea de graves missions pour les remontes de son immense cavalerie, et le décora de la Légion d'honneur. Louis XVIII lui donna le grand cordon de l'ordre de Saint-Michel, ordre exclusivement consacré aux savants, et dont le nombre des membres ne pouvait excéder cent.

Charles X, voulant aussi lui témoigner sa royale bienveillance, lui fit écrire qu'il l'invitait à choisir, à la manufacture de porcelaine de Sèvres, les pièces qui pourraient lui faire plaisir, jusqu'à la concurrence d'une somme assez forte.

Huzard se rendit avec sa femme, à cet établissement royal, où le directeur, M. Brongniart, son collègue de l'Institut, lui mit complaisamment sous les yeux toutes les merveilles de cette maison. Une simple assiette représentant une scène de maréchalerie fut l'objet de prédilection qu'il choisit et rapporta, sans s'occuper du plus de latitude mise à sa discrétion par la manifestation de la volonté royale.

Après l'horrible attentat de Fieschi, chargé d'exprimer au roi Louis-Philippe les sentiments d'indignation de la Société royale d'agriculture, qu'il représentait, son émotion trahit ses forces. Le roi s'en aperçut et lui dit : « M. Huzard, il y a « bien longtemps que je vous connais, votre émo- « tion est à mes yeux d'une haute éloquence. » Invité quelquefois au dîner du château, il y était l'objet de bienveillantes attentions. « Vous devez être fatigué, » lui dit un soir madame Adélaïde ; « tenez, mettez-vous comme cela, » en lui montrant comment on pouvait s'appuyer sur un fauteuil, sans paraître assis.

Dans l'ordre hiérarchique des fonctionnaires des écoles, Huzard, devenu inspecteur général, se trouvait plus haut placé que son ancien directeur, le vénérable Chabert. Huzard, qui n'avait pour cet habile et vieux professeur que des senti-

ments de respect et de reconnaissance, prit, à son égard, toutes les précautions possibles pour ne lui laisser entrevoir, dans ses relations fréquentes avec lui, aucune forme, aucune apparence de supériorité. De plus, Chabert était courbé sous le poids des années, et encore, bien qu'avant cette époque le directeur d'Alfort eût joui d'un traitement de 20,000 fr., avec voiture et livrée du roi, il avait besoin en ce moment de conserver son emploi. Dans les dernières années de sa direction, Huzard allait régulièrement à Alfort tous les jeudis, faisait toutes les affaires de la direction, la correspondance, veillait à ce que tout fût en bon ordre dans l'établissement, qui, grâce à ces amicales attentions, n'eut point à s'apercevoir de l'affaiblissement des facultés du vieillard, ainsi préservé de l'amertume, si cruelle à cet âge, d'être remplacé. Le ministre d'alors comprenait cette délicatesse qui ne laissait rien en souffrance.

Chanorier, propriétaire de la belle terre de Croissy, près Chatou, son ami et son collègue à la commission d'agriculture, lui écrit un matin, qu'effrayé de voir ses amis horriblement moissonnés par la faux révolutionnaire, et ne pouvant plus longtemps résister à tant d'horreurs, il partait pour l'étranger.

Huzard, dissimulant son absence, se rend à

Croissy, prend des mesures pour la gestion de la propriété, et la conservation du beau troupeau de métis, qui, comme celui de Perpignan, secondait l'entreprise de Rambouillet, pour la propagation des bonnes races ovines : grâce à sa prudence, Croissy fut préservé du pillage.

Au retour de cet exil volontaire, Chanorier croyait sa propriété dévastée, son troupeau anéanti; quel ne fut pas son bonheur de retrouver sa maison telle qu'il l'avait laissée, son troupeau dans le meilleur état possible, et ses comptes comme il les eût faits lui-même. Huzard avait tout géré; son dévouement avait suppléé à l'absence de son ami.

Dans ce moment de crise et de persécution, Huzard, qui s'était soustrait à tous les dangers, en ne se montrant accessible qu'aux préoccupations scientifiques, en fermant l'oreille à tout entretien qui ne s'y serait pas rapporté, rendit des services signalés non-seulement à de nombreux concitoyens, mais encore à d'illustres proscrits étrangers. Sa bibliothèque était leur rendez-vous, et la science l'objet de leur fréquentation journalière. Nous citerons entre autres deux notabilités, l'une d'outre le Rhin, l'autre d'au delà des Alpes, qui, réfugiées à Paris par suite d'injustes préventions politiques dans leur pays, durent à

cette heureuse circonstance le moyen de convertir les ennuis de leur exil en des travaux dont l'importance appréciée, à leur retour dans leur patrie, les fit placer au premier rang parmi les corps savants, et assura à l'un deux un haut emploi dans l'ordre administratif.

La science, qui est cosmopolite, avait fait de ces hommes de nations distinctes trois véritables compatriotes dont les sympathies firent s'élever à tout ce qu'elle peut avoir de plus sublime la vertu de l'hospitalité. Le récit en serait long. Disons brièvement que ces deux célèbres étrangers furent redevables, à ce dévouement hospitalier, de la conservation, l'un de son honneur, l'autre de son existence. La reconnaissance du conseiller d'État prussien et du docteur piémontais fut digne du généreux ami qui l'exploita au profit de sa bibliothèque tant que vécurent ces zélés correspondants, toujours disposés à l'aider dans ses recherches d'ouvrages rares et précieux; et ils ne l'ont précédé dans la tombe que de quelques années.

Il mit, à son tour, à contribution leurs lumières et leur haute influence, pour propager, en Europe, le bienfait d'une des plus belles conquêtes que l'art ait remportées sur la nature, la vaccine.

Le duc de la Rochefoucauld venait d'importer à Paris cette belle découverte. Un comité fut créé pour étudier, recueillir, constater et répandre à la connaissance du public les faits relatifs à cette nouvelle application. Huzard, membre très-actif de ce comité, ne borna point à ses relations régnicoles ses exhortations en faveur d'une pratique accueillie dans le principe avec défiance et sujette à mille répulsions, il s'adressa aussi à ces amis de l'humanité dont il était sûr de la droiture et de l'influence. Ces hommes dévoués trouvèrent promptement de nombreux imitateurs, et grâce à la constance d'efforts inouïs et multipliés à l'infini, toutes les répugnances de l'ignorance et de la superstition vaincues, la vaccine est aujourd'hui, dans la presque totalité de l'Europe, d'une obligation reconnue, et aussi généralement imposée par la raison à la tendresse des mères, que le baptême, par la piété, à leurs devoirs religieux.

Au milieu de ces occupations si attachantes, Huzard s'apercevait peu que sa maison était le centre d'un mouvement commercial actif assez étendu.

Lors de la fixation du nombre des imprimeries, à Paris, madame Huzard, favorisée par le souvenir des services que Vallat la Chapelle, son

père, avait rendus, sous Louis XVI, à la librairie française, obtint en son privé nom un brevet d'imprimeur-libraire, état qu'elle tenait de sa famille. La seule participation d'Huzard à cet établissement se réduisait aux avis qu'il était à même de donner à sa femme, sur le mérite des ouvrages à éditer, qui tous étant du ressort de l'économie rurale et domestique, de l'art vétérinaire, des arts et métiers, des sciences chimiques, mécaniques et manufacturières, rentraient tout à fait dans sa compétence, et sur lesquels il avait pu se faire une opinion d'avance, par les discussions au sein des sociétés dont il était membre. De là la spécialité d'une librairie qu'en retour de cet important service il tenait constamment à la piste des bons ouvrages et des meilleures éditions, qui ont concouru à la formation de son immense bibliothèque, unique en son genre, véritable monument national, à l'édification duquel il a travaillé pendant soixante-six ans.

Il avait besoin aussi, pour cette création, de ressources plus étendues que celles de ses émoluments qui eussent été insuffisants, et dont voici la note : Aux messageries royales, 1,200 fr.; au Ministère de la guerre, 2,400 fr.; puis à la Commission d'agriculture, 3,000 fr. jusqu'au consulat. En 1806, 8,000 fr.; en 1807, 10,000 fr.,

frais de tournée compris. Il n'a jamais reçu ni gratification, ni indemnité, ni secours d'aucune espèce des divers gouvernements, et son traitement a été sujet à la retenue dès l'origine.

Huzard entrait régulièrement à cinq heures du matin dans sa bibliothèque : là, au milieu de ses quarante mille volumes, qu'il avait parcourus et annotés pour la plupart, il se livrait à la correspondance qu'il entretenait avec les Écoles, ainsi qu'avec tous les médecins vétérinaires de France et de l'étranger qui le consultaient ou lui adressaient des mémoires, sur lesquels il aimait à leur exprimer son avis. Il sacrifiait une demi-heure à son déjeuner, autant à son dîner, deux heures à son délassement dans l'intimité de sa femme et de ses enfants, au milieu desquels il restait jusqu'à huit heures, puis il rentrait dans sa bibliothèque jusqu'à dix heures du soir. Cette habitude quotidienne, il ne l'interrompait jamais que pour assister aux séances de l'Institut, où il était alternativement membre ou président de la commission des fonds, de l'Académie de médecine, de la Société royale et centrale d'agriculture, dont il a été le trésorier depuis sa constitution jusqu'en 1835, où, ayant donné sa démission, une ordonnance royale nomma son fils aîné à sa place; de celle d'Encouragement, dont il avait été, avec Chaptal,

l'un des vingt-sept membres fondateurs, au Conseil supérieur d'agriculture; enfin aux réunions de la Société philanthropique, dont il était vice-président, et aux délibérations du Conseil de salubrité, où ses lumières et ses talents ont été si justement appréciés : c'est même à lui qu'est due la création de cet utile conseil qui, plus tard, servit de modèle à la formation de ceux de Bordeaux, de Marseille, Lyon, etc.

D'une scrupuleuse exactitude à toutes ces assemblées, il n'y manquait jamais que durant ses missions hors de Paris; et s'il allait, chaque année, visiter ses enfants à la campagne, il avait soin de choisir le temps des vacances de quelques-unes de ces Sociétés.

Hélas! nous l'avons reçu encore au mois d'octobre dernier, aux confins des départements de l'Orne et d'Eure-et-Loir, où, soit besoin de faire diversion aux maux qu'il éprouvait sans se plaindre, soit désir de jouir un dernier moment de l'aspect des travaux champêtres qu'il avait tant encouragés, soit enfin par un effort de tendresse pour ses enfants et ses jeunes petits-enfants, il s'était décidé à venir rejoindre sa fille aînée.

Mais le voyage l'ayant fatigué, il s'y trouva déçu des plaisirs que son affaiblissement ne lui permettait plus de goûter.

Là il eut le pressentiment, dont l'aveu nous fut si douloureux, qu'il fallait ou priver son autre fille de la visite qu'il devait aussi lui faire en Touraine, ou renoncer à l'espérance de pouvoir retourner à Paris.

Malheureusement cette affirmation n'avait rien d'idéal. Rentré chez lui aussi vite que la prudence le permit, il recueillit toutes ses forces, et n'écoutant que son courage, il reparut encore à toutes ses Sociétés, où il ne manqua qu'une semaine. Cette semaine, hélas! fut la dernière de sa longue carrière. Le lundi, il le passa sur un canapé, sans proférer aucune plainte et se mêlant encore, avec gaieté, à la conversation de quelques amis. Le mardi, il voulut se lever à son heure ordinaire, mais le progrès du mal se révéla alors d'une manière effrayante. Forcé de rester alité, il tomba bientôt dans une somnolence calme et continue, et le samedi premier décembre, il s'éteignit dans la paix de cette conscience si pure qui l'avait dirigé dans toutes ses œuvres.

Si les regrets de la piété filiale constituaient le seul hommage que mérite sa mémoire, ils seraient bornés, comme dans toutes ces inévitables rigueurs de la nature, aux limites dans lesquelles le vol du temps les circonscrit plus ou moins; mais les travaux d'Huzard ont eu un retentisse-

ment qui doit s'étendre au delà de ce moment suprême. Ce sentiment est une des manifestations de ce nombreux concours qui environne sa dépouille mortelle ; il est témoigné par cette affluence qui remplit l'église et se compose des notabilités de la pairie, de la représentation nationale, de la magistrature, de l'administration municipale et de tous les corps savants de la capitale.

Excité d'ordinaire, soit par ce que peut avoir de prestigieux une grande élévation politique ou le faste de la richesse, cet empressement n'est ici que l'action exercée sur tous les cœurs par le souvenir si flagrant de hautes vertus sociales et d'applications heureuses de la science à l'amélioration de notre économie rurale et domestique.

Honneur à vous, Huzard, vos travaux refléteront à jamais des rayons de gloire sur la section qui vous réunissait à l'Académie des sciences, à Bosc, à Tessier, comme la tombe vous réunit désormais à eux dans le silence de l'éternité !

Mais, achevons. Après une lugubre marche, nous voilà dans la première avenue de droite de ce vaste champ de repos, de cette demeure dernière des bienfaiteurs de l'humanité, tout aussi bien que de ses perturbateurs, où tout se nivelle malgré les efforts de l'art qui, sous toutes les appa-

rences, cherche à déguiser cette funeste réalité, et s'efforce en vain d'arracher à la mort ce niveau qu'elle tient d'une main irrésistible. Là, parmi des monuments si divers, apparaît, dans un simple entourage de fer, une pierre légèrement inclinée à l'horizon, sur laquelle est gravée cette inscription : *Ici repose* J.-B. Huzard, *né le* 3 *novembre* 1755....

C'est là que s'arrête le convoi, c'est aussi là que, confondant nos larmes avec celles de toute une famille (composée d'une veuve, de deux fils, deux filles, deux gendres, deux brus et neuf petits-enfants), nous entendons, en sanglotant, les dernières bénédictions de la religion, et nous prêtons une oreille attentive à des paroles plus dignes que les nôtres de l'hommage que nous nous sommes proposé.

P.-S. Pour compléter notre hommage à une mémoire si chère, nous pourrions encore, profitant de notre initiation à une correspondance étendue, faire ressortir du grand nombre de lettres congratulatoires adressées à sa veuve et à ses enfants l'unanime concert de louanges qui résulte de l'expression de regrets si universels de la part des hommes le plus haut placés, non-seulement à Paris et dans les départements, mais

encore dans des capitales étrangères. Ces lettres, remplies d'énergiques pensées, auraient eu ici une grande portée; mais, parmi les prescriptions auxquelles nous nous sommes fait un devoir de nous soumettre, nous avons compris celle de la discrétion.

Enfin nous ne serions qu'à la moitié de cet écrit, si nous avions entrepris de parler des ouvrages sur lesquels se fonde la bonne renommée d'Huzard ; mais, outre que diverses biographies les ont déjà fait connaître, nous avons craint que ce ne fût regardé comme un double emploi dans nos *Annales*, où ils ont été, au moins pour la plupart, mentionnés. (Voir les *Discours de M. le baron de Silvestre, au nom de l'Académie royale des sciences, de M. le docteur Mérat, au nom de l'Académie royale de médecine, et de M. Renault, au nom des Écoles royales vétérinaires.*)